

> Toutes les communes > Evran

Cambriolages. Comment s'en protéger ?

Publié le 12 avril 2018

VOIR LES COMMENTAIRES



La gendarmerie nationale a prévu un dispositif « Tranquillité vacances » pour aider les particuliers à se protéger contre les tentatives de cambriolage.

Mercredi, l'adjudant-chef Fontaine, référent sûreté de la gendarmerie, a longuement expliqué aux Judocéens comment se prémunir contre les cambriolages. Ces derniers ont majoritairement lieu pendant la journée. En 5 à 10 minutes, les victimes sont délestées du numéraire posé sur une table, de leurs bijoux, de petit matériel électronique ou autres objets de valeur ou sentimentalement précieux. Si cela vous arrive, appelez le 17 et ne touchez à rien avant l'arrivée des gendarmes. Mais le mieux est de se protéger.

Quelques réflexes à adopter

Voici, pêle-mêle, de précieux conseils pour éviter de sérieux désagréments. En règle générale, mieux vaut fermer sa porte à clé, que l'on soit à l'extérieur ou à l'intérieur, installer des éclairages extérieurs et des détecteurs de mouvement tout autour de la maison et activer diverses sources lumineuses dans la maison par des minuteries. Avant de partir en vacances, photographiez vos objets précieux et cachez-les dans des endroits insolites ou confiez-les à des tiers de confiance. Notez en lieu sûr les numéros de série des téléphones et ordinateurs portables. Faites passer des amis ou voisins en votre absence et demandez-leur de prélever le courrier. Vous pouvez aussi profiter de l'opération « Tranquillité vacances » de la gendarmerie nationale en signalant votre absence : des patrouilles de surveillance seront effectuées pour dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.